

## Article L2316-2 du Code du travail - CSE central et CSE d'établissement

Date de mise à jour : 1 Juin 2022

### Notre analyse

Le CSE central d'entreprise est informé et consulté sur tous les projets importants de l'entreprise en matière économique et financière, notamment en matière d'offre publique d'acquisition, que l'entreprise ait déposé une offre publique d'acquisition ou qu'elle en soit l'objet.

Il est informé et consulté en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail, lors de l'introduction de nouvelles technologies, ou en cas d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail.

## Article L2316-2 du Code du travail - CSE central et CSE d'établissement

Le comité social et économique central d'entreprise est informé et consulté sur tous les projets importants concernant l'entreprise en matière économique et financière notamment dans les cas définis aux articles L. 2312-42 à L. 2312-51 ainsi qu'en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail, notamment dans les cas définis au 4° de l'article L. 2312-8.

### Des outils utiles à la mise en oeuvre



CSE : définition et cadre de mise en place

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Santé et sécurité au travail : le rôle du CSE

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Les 10 points clés à connaître sur le CSE

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)